



Marcoussis, le 23 avril 2013

**AVIS HEBDOMADAIRE n°953**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE HONNEUR**  
**NOMBRE D'ASSOCIATIONS QUALIFIÉES PAR COMITÉ ET TABLEAU D'OPPOSITIONS**

En raison de son règlement sportif et de l'organisation de ses championnats Honneur et Promotion Honneur, le Comité Territorial de Bretagne est dans l'impossibilité de présenter trois associations qualifiées en Championnat de France Honneur. Exceptionnellement et **pour la saison 2012-2013 uniquement**, une place supplémentaire est donc attribuée au Comité Territorial de Pays de la Loire.

Il convient donc de modifier le match n°13 du tableau d'oppositions du Championnat de France Honneur, (page 233 du livret des compétitions fédérales 2012-2013), comme suit :

**Match 13 : Centre 1 – Pays de la Loire 3**

Les autres rencontres restent inchangées.

Cette décision est applicable immédiatement.

**Le Secrétaire Général**

**Alain DOUCET**

**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur  
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux  
Messieurs les Présidents des Commissions  
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Clubs affiliés à la FFR  
Ligue Nationale de Rugby  
Personnel de la FFR